Pierre Hillard

La marche irrésistible du nouvel ordre mondial

2e édition revue et augmentée

La marche irrésistible du nouvel ordre mondial

Du même auteur, chez le même éditeur

Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions (2001), 4e édition. *La décomposition des nations européennes* (2005).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

n’y a réellement rien d’affriolant. Malgré l’échec du référendum du 29 mai, la Paneurope et toutes les structures européistes feront tout « par la porte ou par la fenêtre » pour faire passer leur idéologie mortifère. Les Français ne doivent absolument pas s’endormir sur leurs lauriers en pensant qu’ils ont définitivement gagné le 29 mai[9]. La m… est contaminante. La victoire sur l’esprit euro-mondialiste et son organisation ne sera totale qu’avec la disparition corps et biens d’un système de pensée dont les origines sont fort lointaines. Il est dit « Aide-toi et le Ciel t’aidera » ; cette formule est nôtre. Cependant, la première et réelle victoire sur nos adversaires ne sera pas humaine.

---

1. Résolution du Parlement européen sur les relations transatlantiques, 13 janvier 2005, P6_TA(2005)0007, Strasbourg.

2. Résolution du Parlement européen en vue de la réussite du sommet UE-États-Unis qui s’est tenue le 20 juin 2005 à Washington DC, P6_TA(2005)0238, Strasbourg.

3. *La décomposition des nations européennes*, *op. cit.*, p. 75 et l’annexe 11.

4. Voir annexe 1

5. Comme le rappelait Jacques Bainville : « *Il n’y a pas de politique nouvelle. Il y a la politique tout court, fondée sur l’expérience historique, sur la connaissance des hommes et des peuples* ». L’expérience de l’histoire révèle qu’il n’existe pas de régime confédéral capable de fonctionner. Ce n’est donc pas la peine pour certains de « s’exciter » sur des projets de réorganisation de l’Europe au profit de ce système. L’échec de ce dernier réside dans le fait que les ambitions humaines ainsi que les rivalités politiques et économiques entrent en compétition entre les différents États confédérés. Il ne faut pas croire que l’instauration d’un contre-pouvoir au sein d’une Confédération arrête l’envie à l’État confédéré le plus puissant de s’arroger tous les pouvoirs. Au XIX^{e} siècle, la Confédération germanique avait beau être dotée d’un parlement à Francfort appelé à gérer et à régler les rapports entre les différents membres, cela n’empêcha nullement la Prusse

d'évincer l'Autriche au profit d'une « petite Allemagne » sous la férule de Berlin. Le pouvoir ne se partage pas surtout quand on est le plus fort. Pour une connaissance approfondie de la politique allemande en Europe et du mouvement pangermaniste, en particulier à l'égard de l'Autriche des Habsbourg au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles, il faut se référer au remarquable ouvrage d'André Chéradame « L'Europe et la question d'Autriche, au seuil du XX^{e} siècle », Paris, Plon, 1901.

6. C'est le cas de la Fondation Coudenhove-Kalergi (http://www.coudenhove-kalergistiftung.org/start_home1.asp). Créée en 1978, cette Fondation fidèle à la pensée de son créateur poursuit l'objectif d'implanter les valeurs paneuropéennes exprimées dans ses « Principes fondamentaux » ; c'est-à-dire une « *Europe politiquement unie* » et reconnaissant « *l'autodétermination des peuples et le droit des groupes ethniques au développement culturel, économique et politique* ». Elle récompense les personnes œuvrant dans cette voie avec l'attribution d'un « Prix européen » (*Europapreisträger*). Sans tous les citer, nous pouvons relever : Raymond Barre, Franz-Josef Strauss (ministre-président du Land de Bavière dans les années 1970), le roi d'Espagne Juan Carlos, l'ancien chancelier Helmut Kohl, l'ancien président des États-Unis Ronald Reagan, Alois Mock (ancien ministre des Affaires étrangères autrichien) ou encore Otto de Habsbourg (successeur de R. de Coudenhove-Kalergi en 1972). Au 1er janvier 2005, nous pouvons relever parmi les membres du Conseil de la Fondation : Alois Mock, Alain Larcan (président du comité scientifique de la Fondation Charles de Gaulle), André Rossinot (maire de Nancy), Raymond Barre, Maurice Druon (secrétaire perpétuel à l'Académie française) ou encore Otto de Habsbourg *in* http://www.coudenhove-kalergi-stiftung.org/stiftung_stiftungsratsmitglieder1.asp

7. Certains de leurs représentants ont joué un rôle décisif dans l'élaboration de la Charte des langues régionales ou minoritaires et la Convention-cadre pour la protection des minorités. Voir notre ouvrage « Minorités et régionalismes » aux Éditions François-Xavier de Guibert, p. 166 et suivantes.

8. En 1950, recevant le « Prix Charlemagne », Richard de Coudenhove-Kalergi prônait la fusion des partis politiques nationaux dans un même parti européen en fonction des étiquettes de chacun. Ainsi, les partis socialistes des différents États devaient se fondre dans un grand parti socialiste européen, *idem* pour les libéraux ou les démocrates chrétiens. Cette fusion

devait concerner aussi les syndicats. Inexorablement, cette idée fait son chemin. Dans son discours du 8 septembre 2006 à Bruxelles au sein du think tank « Les amis de l'Europe », Nicolas Sarkozy a rappelé sa foi « *en une Europe politique* » en permettant l'établissement d'un « mini-traité » afin de contourner *lesnon* français et hollandais des 29 mai et 1er juin 2005. Tout dépend du bon vouloir de l'Allemagne. En tout cas, l'ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement Villepin souhaite étendre la majorité qualifiée et la codécision, instaurer l'élection du Président de la Commission par le Parlement européen, officialiser un ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne, doter celle-ci de la personnalité juridique (donc *exit* de la souveraineté nationale) et créer un impôt européen se surajoutant aux autres. Enfin, il a ajouté une mesure qui aurait pleinement satisfait R. de Coudenhove-Kalergi : « *Je propose une formule à la fois audacieuse et simple à mettre en place : permettre que les listes nationales d'une même famille politique européenne puissent s'affilier entre elles. Ainsi les listes qui, en France, en Allemagne, en Italie, ou ailleurs appartiennent à la famille du PPE*(ndlr : Parti Populaire Européen) *pourraient s'affilier pour présenter ensemble, conjointement, un seul et même programme pour l'Europe. Libre aux autres familles poli tiques de faire de même : PSE*(ndlr : Parti Socialiste Européen),*Libéraux, Verts, etc. Ainsi, les élections européennes seraient-elles bien l'occasion de campagnes européenes, sur des thèmes européens, pour défendre des programmes politiques européens. Pourquoi d'ailleurs ne pas mettre en place cette formule rapidement, dès avant les élections de 2009, au moins entre les États membres souhaitant faire ce pas important. La France et l'Allemagne pour raient ouvrir la voie en permettant aux listes des deux pays de s'affilier entre elles en décidant que les résultats définitifs seraient arrêtés sur la base des résultats obtenus à l'échelle franco-allemande, avec, par le biais de l'utilisation des restes, une prime en termes de sièges aux listes ayant fait l'objet d'un apparentement franco-allemand* ».

9. Le rapport d'Andrew Duff et de Johannes Voggenhuber prévoit la mise en place d'une constitution européenne pour 2009 malgré les refus français et hollandais. Ce rapport a été adopté le 19 janvier 2006 par le Parlement européen. Voir « L'architecture du bloc euro atlantique », p. 133.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de l'Amérique du Nord.

4) ***Développer des échanges et des programmes de formation pour les enseignants du primaire et du secondaire***. L'objectif est de faire disparaître les obstacles linguistiques et de « *donner un sens plus profond d'appartenance à l'Amérique du Nord* ».

5) ***Développer des programmes de jumelages d'écoles et d'échange d'étudiants***.

6) ***Encourager des façons imaginatives de développer des connections Nord-américaines***. Les rapporteurs encouragent les fondations et les instituts de recherche à promouvoir l'appartenance à une communauté Nord- américaine (pas de recommandations pour 2010).

– Le troisième et dernier grand point de ce rapport traite ***De la vision à l'action: Institutions pour guider les relations tripartites***. Cette volonté mondialiste d'instaurer un bloc Nord-américain unifié conduit à un profond changement institutionnel. Les transformations à apporter sont les suivantes.

a. *Dès maintenant*

1) ***Instaurer un sommet annuel Nord-américain***.

2) ***Renforcer les structures gouvernementales***. Le rapport préconise un renforcement des structures internes de chaque pays « *en mettant sur pied des groupes de travail menés par un ministre, qui devront rendre compte dans les 90 jours et devront se réunir régulièrement* ».

3) ***Créer un comité consultatif Nord-américain***. C'est avec la création d'un groupe indépendant de conseillers que les rédacteurs de ce rapport insistent particulièrement sur le fait que « *leur mandat serait de s'engager dans une exploration créatrice d'idées nouvelles dans une perspective Nord-américaine. Une approche complémentaire consisterait à*

mettre sur pied des organismes privés qui se réuniraient régulièrement ou annuelle ment pour étayer les relations Nord-américaines, en s'inspirant des conférences de Bilderberg ou de Wehrkunde, dont le but était de soutenir les relations transatlantiques ».

4) ***Créer un groupe interparlementaire Nord-américain***. Dans cette affaire, les États-Unis jouent un rôle clef en raison de leur primauté économique et militaire. Afin de promouvoir des liens institutionnels forts avec les deux autres pays, le groupe de travail recommande « *que les réunions bilatérales aient lieu tous les deux ans et que les trois partenaires Nord-américains créent un groupe interparlementaire tripartite qui se réunirait aussi tous les deux ans entre les réunions bilatérales* » (pas de recommandations pour 2010).

Conclusion

Le caractère détaillé de ce programme souligne l'immense effort lancé par les mondialistes afin de favoriser l'émergence d'un bloc géoéconomique Nord-américain unifié[5]. Comme le rappellent les instigateurs de cette politique : « *L'établissement d'ici 2010 d'une communauté économique et de sécurité pour l'Amérique du Nord est un objectif ambitieux mais réalisable* (…) ». Ce processus Nord-américain en cours se doit d'être considéré aussi en liaison avec d'autres blocs continentaux émergents, en particulier l'Union européenne. Cette dernière continue son travail de maçonnerie permettant le démantèlement des États-nations malgré les *non* français et hollandais au référendum. Face à la résistance de certains peuples, la philosophie mondialiste s'engagera de plus en plus vers l'utilisation de méthodes restreignant les libertés individuelles et

encourageant une éducation, tel *Machiavel pédagogue*, formatant les esprits à son image. Cette dictature rehaussée par une technologie sans cesse perfectionnée traquera les véritables opposants au système. Malheureusement, peu de personnes s'en aperçoivent.

---

1. Cette communauté nord-américaine appelée aussi Union Nord-américaine (*North American Union*, NAU) est le pendant de l'Union européenne. Devant théoriquement voir le jour en 2010, la mise en forme de cette Union Nord-américaine a pris du retard.

2. La pangée: Réunion à différents moments de l'histoire de la terre de tous les continents en une masse unique entourée par un océan. La dernière pangée remonte à 240 millions d'années.

3. Les Présidents américain et mexicain, Georg W. Bush et Felipe Calderon se sont réunis avec le Premier ministre canadien, Stephen Harper, à Montebello (Québec) les 21 et 22 août 2007, afin d'accélérer la mise en forme de l'Union Nord-américaine *in* http://www.whitehouse.gov/news/releases/2007/08/20070821-2.html (*Joint Statement by Prime minister Harper, President Bush and President Calderon*).

4. En plus de ces dirigeants, il faut citer au sein de cette équipe, le vice-président Robert A. Pastor http://www.cfr.org/publication/7912/creating_a_north_american_community_mens_statement.html. Parmi ces nombreuses activités, il est *Director of the Center for North American Studies*. Surtout, il est l'auteur d'un livre intitulé *Toward a North American Community*, paru à l'*Institute for International Economics*, en août 2001. Tout en prônant l'instauration d'un bloc nord-américain unifié, il suggère l'instauration d'une monnaie unique, à l'instar de l'euro pour l'Union européenne, qui remplacerait le Dollar américain, le Dollar canadien et le Peso mexicain au profit d'une nouvelle unité monétaire appelée « Amero » (p. 111 : *Macroeconomic policy coordination and the amero*). Comme le rappelle Robert A. Pastor, c'est le professeur d'économie Herbert G. Grubel, professeur à l'institut de Vancouver, *Simon Fraser*, qui est à l'origine d'un rapport en 1999 (*The case for the amero*) appelant à la création d'une banque centrale pour la communauté nord-améri-caine et d'une nouvelle monnaie appelée « Amero », *op. cit.*, p. 114.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

intoxiquée par les principes révolutionnaires, face à l'ancienne génération « bien comme il faut » en apparence, mais sans réelle conviction et véritable élévation sur le fond, a permis cette explosion du printemps 68 dont nous continuons à subir l'effet de souffle nauséabond.

Le troisième point est l'expérience en politique. Comme l'a dit souvent avec insistance Bainville : « *Il n'y a pas de politique nouvelle. Il y a la politique tout court, fondée sur l'expérience historique, sur la connaissance des hommes et des peuples*. » La connaissance de l'histoire de France est un point incontournable, comme l'étude du passé de nombreux pays car « *les morts gouvernent les vivants* », comme se plaisait à le dire Auguste Comte. Cependant, cette connaissance ne s'appuie pas uniquement sur la mémorisation des dates et des événements. En fait, il faut impérativement connaître l'état d'esprit qui animait les acteurs politiques durant la période étudiée. Il en résulte une connaissance approfondie des diffé-rents thèmes idéologiques et religieux structurant leur mode de pensée (catholique, protestant, maçon nique, etc.) et se répercutant ensuite sur leurs activités politiques. Compte tenu qu'on retrouve les mêmes réflexes idéologiques et religieux au cours des âges entraînant les mêmes conséquences, il est possible ensuite de les appliquer à notre époque afin d'aboutir aux conclusions qui s'imposent. Le seul paramètre qui change est celui de l'évolution des techniques. En réalité, les techniques modernes ne font qu'accélérer les ambitions poli tiques sans en dénaturer le fond. Bainville en conclut que « *ce qui nous oblige à remettre nos pas dans les pas de nos prédécesseurs, ce sont les éternels besoins de la politique. C'est la nature humaine. Qu'on se conforme donc à ses lois, que l'on consulte l'expérience. On n'a jamais trouvé d'autre moyen de réussir dans les affaires, et les hommes de génie eux-mêmes ont reçu leurs meilleures*

inspirations de l'intelligence profonde et de l'application opportune des précédents qu'ils avaient étudiés ».

Enfin, le quatrième point découlant du précédent est l'absolue nécessité de connaître la psychologie humaine. Cette dernière ne change pas au cours des âges. Ce qui change en bien ou en mal, c'est l'éducation. Depuis toujours, l'humanité est soumise aux tentations et aux excès. Cependant, il est des époques, plutôt rares, où les sociétés humaines sont relativement maîtresses de leurs passions tandis qu'à d'autres périodes bien plus fréquentes, elles en sont esclaves. Sur le fond, la nature humaine ne change pas car animée des mêmes désirs, des mêmes pulsions surtout quand ils se greffent sur des principes religieux ou idéologiques. On retrou ve des permanences dans le passé qui permettent de mieux saisir les soubresauts de notre époque. En fait, comme le rappelle Bainville : « *L'homme, à toutes les époques et dans tous les siècles, se ressemble, il a les mêmes passions, il raisonne et il se comporte de la même manière dans les mêmes cas. C'est le point capital. Hors de là, il n'y a qu'erreur et fantaisie.* »

Nous espérons que ces divers éléments qui ont fait la force de Jacques Bainville rendent service aux personnes ayant le cœur haut placé, curieuses et soucieuses de connaître les vraies raisons qui font l'histoire de l'humanité. Cependant, de son vivant, il n'eut pas d'influence majeure sur la classe politique de son époque. Nous doutons, soixante-dix ans après sa mort, que sa méthode fasse beaucoup d'émules. Il est vrai aussi que Bainville[4] en avait pris son parti. Ne disait-il pas: « *Qui lit ? Qui comprend ce qu'il lit ? Et qui croit ce qu'il a compris ?* »

---

1. Journaliste et historien français, membre de l'Académie française.
2. Son ouvrage « Les conséquences politiques de la paix » paru en 1920

donne point par point les éléments conduisant à la Seconde guerre mondiale (Anschluss, l'affaire des Sudètes, le couloir de Dantzig…).

3. Parmi les nombreux exemples soulignant le peu d'intérêt sur l'étude des causes, on peut citer le cas suivant. En 1999, la France a signé la charte des langues régionales ou minoritaires. Les politiques et les médias ont discuté de cette charte, de ces différents articles et de sa compatibilité ou pas avec l'article 2 de la constitution reconnaissant le français comme langue de la République. Cependant, il n'est venu à l'idée de personne de s'intéresser à l'origine de cette charte : la résolution lançant la charte européenne, son auteur (Herbert Kohn), les liens de celui-ci avec l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes (l'UFCE), l'étude de cet institut, ses buts, ses liens (en particulier avec le ministère de l'Intérieur allemand), son financement, les raisons du lancement d'un tel document, etc. L'étude des causes est indispensable car, dans les sociétés humaines, rien n'est gratuit.

4. Pour plus d'informations sur Jacques Bainville, on peut se référer au livre de Jean Montador, *Jacques Bainville, historien de l'avenir*, Paris, Éditions France-Empire, 1984. On peut lire aussi l'ouvrage de Christophe Dickès, *Jacques Bainville – l'Europe d'entredeux- guerres, 1919-1936*, Paris, Éditions Godefroy de Bouillon, 1998.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dans l'administration de districts où ils ont pris le contrôle. Un journaliste qui était la semaine dernière à Clichy et dans les environs de villes comme Bondy, Aulnay-sous-Bois et Bobigny entendait un seul et même message : « *Les autorités françaises doivent partir ! Nous voulons seulement avoir la paix* », *comme le dit Mouloud Dahmani, un des* « *émirs* » *locaux. Il est aussi un des négociateurs qui doit convaincre les Français que la police doit se retirer* (…). *Il est particulièrement manifeste qu'une grande partie des musulmans de France refuse d'adopter* « *la culture supérieure française* » *mais est convaincue que seul l'Islam représente le meilleur idéal de vie. Quelle est la solution ? Une voie proposée par Gilles Kepel, un des conseillers de Jacques Chirac en matière d'Islam, est de créer de* « *nouvelles Andalousies* » *au sein desquelles les chrétiens et les musulmans vivraient côte à côte, ce qui conduirait à créer une* « *synthèse culturelle* ». *Le problème posé par la proposition de Kepel est que le point important de l'autorité poli tique n'est pas abordé : Qui gouvernerait ces* « *nouvelles Andalousies* », *les musulmans ou les Français largement sécularisés ?* (…).

À moins d'un événement miraculeux modifiant radicalement la donne, les États européens connaîtront un « processus à la Kosovo »[1]. Cette province, véritable foyer politique, culturel et religieux serbe, est sur la voie inéluctable de l'indépendance car peuplée majoritairement de musul-mans riches en enfants qui ont méthodiquement occupé le terrain, tandis que les Serbes, fidèles à la famille avec un ou deux rejetons, ont vu leur poids démo graphique s'effondrer. « *La raison du plus fort est toujours la meilleure* » comme se plaisait à le dire Jean de la Fontaine. C'est ce qui attend désormais tous les pays européens. La ratification progressive de tous les textes germano-européens

en faveur de la régionalisation et de la reconnaissance du principe ethniciste ne rendra service que sur une courte période aux Catalans, Basques ou Hongrois de Roumanie pauvres en enfants. Sur le long terme, entretenus par une démographie plus vigou-reuse et nourris de l'apport extérieur et régulier de l'immigration, les véritables gagnants de l'Europe ethniciste sont les populations noneuropéennes.

L'Islam n'admettant pas la distinction du spirituel et du temporel a engagé un combat en Europe qui aboutira à la situation où il y aura un vainqueur et un vaincu. Cette menace avait été relevée très tôt lors de l'inauguration de la grande mosquée de Paris en 1926 par Charles Maurras. Comme il le soulignait d'une manière prophétique dans l'Action française (13.07.1926) : « (…) *Il n'est pas moins vrai que nous sommes probablement en train de faire une grosse sottise. Cette mosquée en plein Paris ne me dit rien de bon. Il n'y a peut-être pas de réveil de l'Islam, auquel cas tout ce que je dis ne tient pas et tout ce que l'on fait se trouve être aussi la plus vaine des choses. Mais, s'il y a un réveil de l'Islam, et je ne crois pas que l'on puisse en douter, un trophée de la foi coranique sur cette colline Sainte-Geneviève où tous les plus grands docteurs de la chrétienté enseignèrent contre l'Islam, représente plus qu'une offense à notre passé : une menace pour notre avenir* (…). *La construction officielle de la mosquée et surtout son inauguration en grande pompe républicaine, exprime quelque chose qui ressemble à une pénétration de notre pays et à sa prise de possession par nos sujets et nos protégés. Ceux-ci la tiendront immanquablement pour un obscur aveu de faiblesse* (…). *J'aperçois, de-ci de-là, tel sourire supérieur. J'entends, je lis telles déclarations sur l'égalité des cultes et des races. On sera sage de ne pas les laisser propager, trop loin d'ici, par des haut-parleurs trop puissants. Le conquérant trop attentif à la*

foi du conquis est un conqué-rant qui ne dure guère. Nous venons de transgresser les justes bornes de la tolérance, du respect et de l'amitié. Nous venons de commettre le crime d'excès. Fasse le Ciel que nous n'ayons pas à le payer avant peu (…) ».

Le Ciel ne devrait pas nous entendre, du moins, tout de suite. Les peuples d'Europe paieront très cher leurs errements idéologiques[2].

---

1. Inexorablement, les territoires peuplés de populations extra-européennes importantes obtiendront des droits politiques qui leur permettront de se gérer par elles-mêmes, d'autant plus facilement que les textes germano-européens (charte des langues régionales ou minoritaires, convention-cadre pour la protection des minorités, chartes de l'auto-nomie locale et régionale) entrant dans la recomposition du territoire de l'UE, s'y prêtent merveilleusement bien. La Seine Saint-Denis, forte d'une population extra-européenne en augmentation cons tante, pourrait être le prototype d'un « Kosovo occidental »… en attendant les autres.

2. Nos articles parus dans Monde § Vie ont été parfois et à juste titre raccourcis pour des raisons de place. Nous publions ici les articles originels tels qu'ils auraient dû se présenter dans cette revue.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

montre que le modèle euromondialiste y est largement imposé. Face à l'islam, ce document et ses principes ne pouvaient que conduire à des réactions semblables à celles d'un système immunitaire confronté à un corps étranger, surtout sur les questions politicophilosophiques.

Le Processus de Barcelone s'appuie sur trois volets (version résumée):

1) Un partenariat politique et de sécurité : définir un Espace commun de paix et de stabilité.

- La Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme sont la référence.
- L'État de droit et la démocratie sont développés en permettant au système politique, socioculturel, économique et culturel de s'épanouir.
- Les droits de l'homme et les libertés fondamentales et tout ce qui en découle (liberté de conscience, de religion et le refus de toute discrimination, etc.) doivent être garantis.
- Respect du pluralisme dans la société en promouvant la tolérance.
- Respect de l'intégrité territoriale.
- Lutte contre le terrorisme et promotion de tout ce qui peut encourager un espace de paix.

2) Un partenariat économique et financier : construire une zone de prospérité partagée

- Accélération du rythme d'un développement socio-économique durable.
- Promotion de la coopération et de l'intégration régionale.
- Instauration d'une zone de libre-échange (ZLE), 2010 étant considéré comme la date permettant sa mise en

place progressive.

– Développement de l'économie de marché et de l'intégration de leurs économies.
– Coopération et concertation économiques (épargne, énergie, approvisionnement en eau…).
– Développement des infrastructures de transport, des technologies et de l'information.
– Coopération financière permettant la réalisation de la ZLE.

3) Un partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles.

– Importance des médias dans le rapprochement culturel.
– Importance du dialogue interculturel et interreligieux.
– Éducation et formation et promotion des échanges culturels.
– Contribution et développement de la société civile en faveur du partenariat euro-méditerranéen.
– Développement de la coopération décentralisée dans tous les domaines (politique, civile, universitaire, religieux, médiatique, syndicats, etc.)[11].

C'est donc tout un programme de refonte généralisée des structures des sociétés musulmanes qui est proposé, pour ne pas dire imposé. Du côté de l'UE, il faut ajouter le rôle de la Commission européenne dans le domaine des relations commerciales, la Banque européenne d'investissement et la Fondation Anna Lindh inaugurée à Alexandrie en 2005 dont l'objectif est de favoriser la coopération culturelle entre les peuples de la région méditerranéenne. L'ensemble s'épanouit

depuis 2004 dans le cadre d'une Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne qui a un pouvoir consultatif et de recommandation. Ces caractéristiques ne doivent pas nous faire oublier que des projets régionaux animent l'ensemble. Ainsi, le Réseau Euromed pour les droits de l'homme, la commission Euro-cities Euromed, le Programme Medact traitant de la coopération entre les villes, autorités locales et territoriales, l'Euromesco (réseau d'instituts de politique étrangère), le Forum euro-méditerranéen des instituts de science économique, le programme Euromed Jeunesse pour le dialogue, la citoyenneté et la démocratie, le programme Tempus permettant les échanges au niveau de l'enseignement supérieur, sont mis sur pied pour formater les esprits aux normes du mondialisme[12].

L'aspect financier étant décisif, les autorités bruxelloises ont lancé le programme MEDA[13] qui couvre la période 1995-1999 à la hauteur d'un budget de 3 435 millions d'euros. Pour la période 2000-2006, ce budget a été augmenté pour atteindre la somme de 5,35 milliards d'euros. Ce programme se répartit sur deux volets : coopération bilatérale et coopé-ration régionale. Au niveau bilatéral, le MEDA a pour objectif de favoriser le développement économique en vue de la mise en forme de la zone de libre-échange. Dans le cas de la coopération régionale, le programme favorise des interventions concernant l'ensemble des pays de la région en vue de la réalisation d'intérêts communs[14]. Pour des raisons de simplification, l'instrument financier a été fusionné avec d'autres programmes du même type : l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Le budget pour la période 2007-2010 se monte à 2 962 millions d'euros pour les pays Sud-méditerranéens[15]

b. La politique européenne de voisinage (PEV)[16] *et ses*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

militaire de ces États. La Syrie va se diviser en plusieurs États, suivant les communautés ethniques, de telle sorte que la côte deviendra un État alaouite chiite ; la région d'Alep, un État sunnite ; à Damas, un autre État sunnite hostile à son voisin du Nord ; les Druzes constitueront leur propre État, qui s'étendra sur notre Golan peut-être, et en tout cas dans le Haourân et en Jordanie du Nord. Cet État garantira la paix et la sécurité dans la région, à long terme ; c'est un objectif qui est dès à présent à notre portée. L'Irak, pays à la fois riche en pétrole, et en proie à de graves dissensions internes, est un terrain de choix pour l'action d'Israël. Le démantèlement de ce pays nous importe plus encore que celui de la Syrie. L'Irak est plus fort que la Syrie ; à court terme, le pouvoir irakien est celui qui menace le plus la sécurité d'Israël. Une guerre entre l'Irak et la Syrie ou entre l'Irak et l'Iran désintégrera l'État irakien avant même qu'il ne puisse se préparer à une lutte contre nous. Tout conflit à l'intérieur du monde arabe nous est bénéfique à court terme, et précipite le moment où l'Irak se divisera en fonction de ses communautés religieuses, comme la Syrie et le Liban. En Irak, une distribution en provinces, selon les ethnies et les religions, peut se faire de la même manière qu'en Syrie du temps de la domination ottomane. Trois États[45] – ou davantage – se constitueront autour des trois villes principales : Bassorah, Bagdad et Mossoul ; et les régions chiites du Sud se sépareront des sunnites et des Kurdes du Nord (…). »

Ce long passage datant de 1982 résume à lui seul cette politique de démantèlement poursuivie par les élites politiques américaines et israéliennes. Elle a trouvé sa dernière expression dans la parution d'un article dans une revue militaire américaine *Armed Forces Journal* (AFJ) en juin 2006. Sous la plume d'un lieutenant-colonel américain, Ralph Peters, l'auteur présente des

ambitions de parcellisation dignes de son père spirituel Bernard Lewis. Intitulé « Frontières de sang, que faire pour améliorer le Moyen-Orient » (« Blood borders, how a better Middle East would look »), l'article est accompagné de deux cartes présentant l'ensemble de la région sous deux formes ; d'un côté, la situation politique avec ses frontières de 2006 et, de l'autre, la recomposition complète de toute cette zone en fonction des critères religieux et ethniques[46]. Au cours de sa présentation, ce militaire rappelle qu'il est un ami de longue date de l'État hébreu[47].

Pareil à ses différents mentors, Ralph Peters part du principe que le remaniement complet des frontières doit suivre au plus près l'emplacement des différents groupes ethniques et religieux, même s'il n'est pas possible de coller parfaitement à la multitude des groupes en raison de l'enchevêtrement de ces différentes entités. Il estime nécessaire ce remodelage pour, selon lui, apaiser les rivalités ethno-religieuses : « Nous parlons de difformités énormes faites par les hommes qui n'arrêteront pas de générer la haine et la violence tant qu'elles n'auront pas été corrigées. » Dans son esprit, il s'agit de remettre radicalement en cause les frontières héritées des Accords Sykes-Picot de 1916. Cependant, son analyse va bien au-delà d'un simple charcutage des frontières du Moyen-Orient. Il révèle l'arrière-fond philosophique et religieux l'animant lui et ses agents, les tenants du nouvel ordre mondial. En effet, il s'agit de créer un « État sacré de l'islam » au sein d'une Arabie Saoudite éclatée permettant de modifier en profondeur les caractéristiques profondes de cette religion. Comme il le précise : « La cause principale de la large stagnation du monde musulman réside dans le traitement réservé à La Mecque et à Médine considérés comme leur fief par la famille royale saoudienne. Les lieux

saints de l'islam soumis au contrôle de la police d'État de la part d'un des plus bigots et oppressifs régimes au monde ont permis aux Saoud (ndlr : la famille régnante d'Arabie Saoudite) de projeter leur croyance wahhabite à la fois intolérante et disciplinée au-delà de leurs frontières (…). Imaginez comme le monde musulman se sentirait mieux si La Mecque et Médine étaient dirigés par un Conseil représentatif tournant, issu des principales écoles et mouvements de l'islam dans le monde au sein d'un État sacré islamique – une sorte de super Vatican musulman – où l'avenir de la foi serait débattu au lieu d'être arbitrairement fixé[48]. »

Ces propos sont d'une extrême importance. En effet, l'islam tel qu'il se présente est incompatible avec les « valeurs » du mondialisme. Matérialisme et hédonisme promus par le nouvel ordre mondial en opposition à une transcendance s'opposent frontalement à l'esprit des musulmans. C'est pourquoi, pour Ralph Peters et ses associés, il s'agit de favoriser ce que nous appelons un « islam des Lumières » afin d'adapter cette religion aux exigences des canons du mondialisme. Évoquant la création d'un « Conseil représentatif tournant (…) pareil à un super Vatican musulman », il s'agit de créer une hiérarchie religieuse en mesure de remodeler l'islam afin de l'adapter aux enjeux de la modernité matérialiste. Nous pourrions désigner ces ambitions par l'expression « Vatican II de l'islam ». En effet, dans le cas du catholicisme, l'Église romaine s'est toujours opposée au modernisme sous toutes ses formes (libéralisme, socialisme, maçonnisme…). Vatican II, concile pastoral, sous l'impulsion de Jean XXIII, est souvent interprété dans différents milieux comme une véritable cassure avec la Tradition de l'Église catholique. Ce serait à l'Église et à ses fidèles de s'adapter aux contingences du mondialisme. Il n'est donc pas

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

fameux « Printemps arabe », même s'il s'appuie sur des réalités économiques et sociologiques bien réelles (pauvreté, corruption…), est largement entretenu, sinon provoqué, par l'action des élites mondialistes, ravies de passer à la vitesse supérieure en mettant le feu dans toute cette zone. L'engagement de l'Égyptien Wael Ghonim qui, via les réseaux sociaux, a su enflammer la jeunesse pour renverser le régime d'Hosni Moubarak, ne doit pas être vu comme celui d'un preux chevalier au service d'une noble cause. En fait, cet homme est le responsable de google pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient[61]. Autant dire que les services de renseignements comme la CIA ou le Mossad ne sont pas très loin. En fait, la décision consistant à déstabiliser ces pays musulmans est officielle. Les propos francs et directs du général Wesley Clarke tenus en mars 2007 (ancien patron de l'OTAN et membre des *Young Leaders* de la Fondation franco-américaine… entre autres), montrent que les États-Unis ont élaboré tout un programme de déstabilisation et de conquête dans un mémo datant de septembre 2001. Les pays cités sont : l'Irak, la Syrie, le Liban, la Libye, la Somalie, le Soudan et l'Iran[62]. En ce qui concerne le dernier pays, la revue du *Council on Foreign Affairs* (CFR), *think tank* au service de la politique étrangère américaine, *Foreign Affairs*, n'hésite plus à affirmer la nécessité de frapper l'Iran (« Time to attack Iran ») dans son numéro de janvier/février 2012[63]. Les attaques programmées venant de l'oligarchie se multiplient puisque le *think tank* anglais, la Henry Jackson Society, vient de présenter en décembre 2011 un programme d'invasion et de contrôle de la Syrie réunissant les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Turquie[64]. Face à de tels bouleversements, la Russie et la Chine ne resteront pas les bras croisés.

L’objectif étant d’aboutir à une gouvernance mondiale[65], ces élites jouent sur deux tableaux. Soit ces pays musulmans adoptent et se coulent dans la foi mondialiste, alors c’est un acquis pour les tenants du nouvel ordre mondial[66] ; soit ces pays musulmans résistent et, par réaction, instaurent des régimes politiques s’inspirant plus profondément encore de l’islam (charia…) et c’est ce qui est en court à différents degrés, depuis 2011, en Égypte, en Libye, en Tunisie, etc. ; alors, les grands prêtres de l’ordre mondialiste pourront justifier de nouvelles mesures coercitives ou d’actions militaires pour combattre, selon eux, l’obscurantisme. Pour le mondialisme, l’ennemi est utile. Il permet l’instauration de mesures liberticides dans son propre camp au nom de la lutte contre le terrorisme[67], tout en permettant l’élaboration d’une politique extérieure plus vigoureuse au nom de la démocratie et des droits de l’homme. Engrenage sans fin et d’une perversité totale.

L’immigration organisée en haut lieu pour amener en Europe des populations d’origines arabes, sub-sahariennes et asiatiques a eu pour effet de mettre en contact étroit des peuples aux civilisations profondément différentes qui, à l’origine, n’auraient pas dû cohabiter ensemble. Cette volonté de mélange rentre dans cette philosophie mondialiste du « glocal » (contraction de « local » et « global ») qui consiste à présenter un échantillon complet de l’humanité (global) avec toutes ses diversités (religieuses, ethniques…) sur un territoire limité, ville ou village, (local). La répétition à l’infini de ces échantillons bigarrés doit constituer la nouvelle humanité nomade et déracinée. Ce déracinement, mal du siècle, a été dénoncé avec justesse par la philosophe Simone Weil[68]. Le mondialisme en liaison avec le sionisme qui en découle, fait tout pour souffler sur les braises et favoriser ce fameux choc des civilisations. Ne

nous voilons pas la face. Les différences civilisationnelles existent et parfois sont si profondes qu'elles rendent explosives cette fusion imposée… et les élites mondialistes le savent fort bien. Au même titre qu'on ne se marie pas avec n'importe qui, dans la même suite logique et à une échelle plus large, on ne marie pas ou on ne fusionne pas certains peuples aux origines culturelles et psycho-logiques très éloignées, voire incompatibles. Si ces élites mondialistes sont si efficaces, c'est parce qu'elles connaissent réellement la diversité du genre humain et en jouent. Inévitablement, les esprits de ces différentes communautés vivant sur le même territoire – et c'est le cas des pays européens – s'échauffent et se regardent, selon l'expression consacrée, en « chiens de faïence ». Pour court-circuiter l'élite mondialiste et ennemie du genre humain, la sagesse voudrait que les dirigeants des communautés extra-européennes vivant en Europe, ne tombent pas dans le piège tendu par les tenants d'un monde unifié, ayant pour capitale Jérusalem[69], en se radicalisant et en voulant imposer leurs modes de vie étrangers à la civilisation européenne. Du pain bénit pour les partisans du « Choc des civilisations » qui peuvent s'appuyer sur les tensions multiples pour justifier ce fameux choc et encourager des mesures de rétorsions en tout genre. Inversement, c'est aussi aux différents peuples européens de se reprendre. Que reste-t-il de la civilisation des différents pays européens ?… Quasiment plus rien. Les peuples européens ne peuvent pas en imposer et inspirer respect et considération alors qu'ils ont tout renié des traditions civilisationnelles qui ont fait la gloire de l'Europe. Que reste-t-il de l'honnête homme français, italien, espagnol… représentant d'un certain art de vivre propre au génie européen ? Rien. Et ce n'est pas une console de jeu et une barre de shit qui vont relever le niveau. Il

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ainsi, la banque Rothschild s'est adjugée ses services afin qu'il guide celle-ci dans des opérations tournées vers tout l'Est européen. Il est vrai aussi qu'en devenant président du conseil de la société *North European Gas Pipeline Company* (NEGP), filiale du groupe gazier russe Gazprom, chargé de construire un oléoduc reliant l'Allemagne et la Russie, Gerhard Schröder est l'intermédiaire idéal entre ces dirigeants apatrides de part et d'autre de l'Atlantique. Enfin, rappelons que « l'ami des patrons » fait partie intégrante de la prestigieuse agence américaine Harry Walker[4] qui l'a engagé sous contrat. Celle-ci rémunère grassement ses adhérents, comme Henry Kissinger, Bill Clinton, Jimmy Carter, Richard Perle, Zbigniew Brzezinski, Pat Cox (ancien président du Parlement européen), Brent Scowcroft, etc., afin que ceux-ci exposent leurs points de vue sur tel ou tel sujet traitant des grandes affaires de ce monde. On voit difficilement une telle agence embaucher l'ancien chancelier allemand si ce dernier avait vraiment compliqué les plans mondialistes concoctés à Washington, à Londres ou encore à Tel-Aviv.

---

1. Le chancelier Bismarck définissait Napoléon III comme une « grande incapacité mécon nue ».

2. Voir notre ouvrage « La décomposition des nations européennes », *op. cit.*, p. 119.

3. Annexe 2.

4. www.harrywalker.com

CHAPITRE X

Le numérique pour démembrer les états européens

Tout est bon pour favoriser l'éclatement des États. L'installation de populations extra-européennes, la reconnaissance ethniciste, la régionalisation supranationale, la disparition des frontières nationales ou encore la délégation des pouvoirs régaliens au profit des instances européistes etc., sont autant d'éléments favorisant la dissolution complète des États en faveur de l'idéologie mondialiste. Cependant, un élément supplémentaire entre en jeu dans cette grande entreprise de décomposition, c'est internet. En effet, les États ont une adresse qui permet d'identifier le caractère national d'un document. Ainsi, nous trouvons « .fr » (France), « .de » (Allemagne), « .es » (Espagne), « .uk » (Royaume-Uni),… Une nouvelle étape a été franchie avec la reconnaissance de l'adresse internet de l'Union européenne « .eu » en avril 2006. Cette appellation donne ses lettres de noblesse au futur État européen que ses thuriféraires cherchent à établir par tous les moyens. Inévitablement, le lancement de « .eu », symbole de l'émergence d'une autorité étatique, ne fait pas bon ménage avec les États nations composant l'Union européenne. Le problème se corse avec l'émergence politique des régions qui commencent à acquérir une adresse internet propre les différenciant de l'État au sein duquel elles sont encore partie intégrante.

Les signes avant-coureurs de la décomposition des États prennent aussi une tournure numérique. Ainsi, le gouvernement régional de Catalogne a obtenu, en septembre 2005, la

reconnaissance sur internet du signe « .cat », désignation qui détache numériquement cette région du cadre espagnol. Comme l'a reconnu Carles Sola, conseiller des universités, de la recherche et de la société de l'information : « *Cela signifie que la communauté linguistique et culturelle catalane du monde entier va pouvoir s'identifier partout avec un domaine qui nous place, en toute normalité, aux côtés des autres langues et cultures qui identifient États et nations* ».

Cette officialisation de « .cat » s'est faite sous l'autorité de régulation de l'internet, implantée aux États-Unis, *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN). La reconnaissance américaine est un véritable coup de pouce favorisant les velléités d'indépendance de la Catalogne, mais aussi des territoires où la langue catalane et ses variantes s'épanouissent, comme c'est le cas aux Iles Baléares, à Valence, une partie de l'Aragon, à Andorre, au Roussillon et dans la ville italienne d'Alguer. Comme le souligne Oriol Ferran, secrétaire des télécommunications et société de l'information : « *L'approbation du domaine est une reconnaissance de premier rang et d'une grande importance pour la langue et la culture catalanes, c'est un élément distinctif qui va s'accompagner d'une croissance de contenus en catalan sur le web* ».

La France n'échappe pas au phénomène. En effet, la fête de l'Europe, le 9 mai 2006, a été l'occasion pour le Conseil régional d'Alsace de s'affranchir du « .fr » pour adopter le label européen « .eu ». Le site institutionnel de la région Alsace est désormais: www.region-alsace.eu. Outre le fait que le Conseil régional alsacien traite directement avec Bruxelles, depuis 2003, pour la gestion des Fonds structurels sans passer par l'auto-rité politique française, cette province se défait sûrement de ses liens avec la France[1]. Ce processus contaminera les 21 autres régions

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

prononcé le 18 octobre 2005 à la *School of Advanced International Studies* à Washington et dont le titre constitue tout un programme: « *L'Union européenne et les États-Unis, une déclaration d'interdépendance* ». Toutes les affirmations présentées lors de son exposé s'appuient en fait sur un document promu par la Commission européenne le 18 mai 2005 (COM (2005) 196 final) : « *Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen, un partenariat UE/États-Unis renforcé et un marché plus ouvert pour le XXI*^{e} *siècle* ». Il ressort de ce document la nécessité d'intensifier les relations économiques des deux côtés de l'Atlantique, d'éliminer toute forme d'entrave à l'investissement et de favoriser l'émergence d'une entité politique commune. Au sujet de ce dernier point, la Commission recommande la réussite des points suivants:

1. « Insuffler plus de politique dans les relations pour améliorer le cadre actuel ;
2. Centrer les sommets UE/États-Unis sur la fixation de priorités stratégiques et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des années précédentes ;
3. Négocier un nouveau plan d'action commun pour la mise en œuvre des priorités politiques et l'adapter lors du sommet annuel UE/États-Unis;
4. Créer un forum d'échanges de vues sur des questions macroéconomiques d'intérêt commun ;
5. Intensifier le dialogue transatlantique des législateurs (TLD, *Transatlantic Legislators Dialogue*) qui serait constitué de représentants du Parlement européen et des deux chambres du Congrès américain, première étape vers une Assemblée transatlantique à part entière ;
6. Encourager le dialogue entre représentants des partenaires

sociaux de l'UE et des États-Unis, notamment une conférence tripartite sur le thème des relations de travail ;

7. Rafraîchir le dialogue entre les sociétés civiles, le monde académique et autres praticiens européens et américains ;

8. Étendre les échanges de personne à personne ».

Ces nombreuses directives expliquent en particulier les résolutions du 13 janvier 2005 (P6_TA-PROV(2005)0007) et du 9 juin 2005 (P6_TA -PROV(2005)0238), malgré le *non* français et hollandais au référendum lançant la création d'une Assemblée transatlantique. Ces résolutions ne sont pas à prendre à la légère car elles s'inscrivent dans un vaste programme que malheureusement beaucoup de défenseurs officiels de la cause nationale ignorent complètement. Cette ignorance s'exprime entre autres au sujet de l'existence du *New Transatlantic Agenda* (NTA) lancé en 1995 et dont les buts affichés sont une imbrication la plus étroite possible entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis dans les domaines politiques, économiques et militaires. Ce NTA est renforcé en permanence puisqu'il voit son efficacité accrue en raison de l'appui du *Transatlantic Legislators Dialogue* (TLD, Dialogue transatlantique des législateurs) dont la mission est de renforcer cette imbrication grâce aux travaux des membres du Parlement européen et du Congrès des États-Unis. On comprend donc mieux l'importance des résolutions du 13 janvier et du 9 juin 2005 poussant à la création d'une Assemblée transatlantique.

La 61^{e} réunion interparlementaire du TLD entre Américains et Européens à Vienne du 18 au 21 avril 2006 est particulièrement révélatrice. Il est en outre affirmé que les politiques doivent « *envisager la manière dont il faut avancer, au-delà du nouvel agenda transatlantique (NTA) de 1995. En particulier, il est nécessaire de développer une approche plus*

efficace pour la réalisation du Marché Transatlantique Sans Frontières (MTSF) d'ici 2015, soutenue par un accord de partenariat renouvelé ». C'est exactement le programme affiché par le *Transatlantic Policy Network* (TPN) dans son rapport du 4 décembre 2003 (voir le pro gramme présenté s'étalant de 2005 à 2015). Enfin, nous pouvons signaler qu'après l'indépendance du Monténégro, le 21 mai 2006, premier domino à tomber en faveur de l'émancipation des régions, les propos de la délégation améri-caine lors de cette réunion sont sans ambiguïtés au sujet du Kosovo. Comme l'affirme le rapport du TLD : « *La délégation américaine se concentre sur la question du Kosovo et indique que la semi-indépen-dance du Kosovo n'est pas le bon choix. C'est l'autodétermination qui devrait être appliquée, et la Serbie doit devenir un pays normal, pleinement intégré dans la communauté internationale* ». Cette même délégation américaine précise aussi « *qu'il y a, bien entendu, un problème plus vaste : chaque langue, chaque dialecte doit-il disposer d'un drapeau et d'un pays indépendant ?* ». Le document ne donne pas de réponse à cette question cruciale. En tout cas, il est un peu tard pour y penser. Relevons la belle hypocrisie américaine qui consiste à fragmenter les Balkans en attendant toute l'Europe en liaison avec l'Allemagne, politique de décom-position qui touchera aussi les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.

Au Parlement européen, l'ensemble de ces travaux trouve une application dans deux rapports rédigés par Erika Mann (co-rédactrice du rapport élaboré par le TPN, le 4 décembre 2003, cf. B.I n° 88) et Elmar Brok (parmi ses nombreuses fonctions: co-président du TLD)[2] : Rapport sur les relations économiques transatlantiques UE-États-Unis (2005/2082(INI)) du 20 avril 2006 et Rapport sur l'amélioration des relations entre l'UE et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de remettre radicale ment en cause les frontières nées des Accords Sykes-Picot de 1916 préparant le démantèlement de l'Empire ottoman.

En observant l'ensemble de cette zone en partant de la Péninsule arabique, on constate immédiatement le démantèlement du royaume d'Arabie Saoudite. Les propos de l'auteur sont très clairs à l'égard d'un pays qui a bénéficié de la protection américaine suite aux discussions entre le président Roosevelt et le roi Ibn Saoud, le 14 février 1945, à bord du croiseur USS Quincy. Désormais, le royaume d'Arabie Saoudite passe à la trappe. Deux grandes entités territoriales échappent à l'autorité de Riyad. Sur la côte Ouest, il s'agit de créer un « État sacré islamique ». Comme le précise Ralph Peters dans des propos lourds de conséquences : « *La cause principale de la large stagnation du monde musulman réside dans le traitement réservé à La Mecque et à Médine considérés comme leur fief par la famille royale saoudienne. Les lieux saints de l'Islam soumis au contrôle de la police d'État de la part d'un des plus bigots et oppressifs régimes au monde ont permis au Saoud* (ndlr : la famille régnante d'Arabie Saoudite) *de projeter leur croyance wahhabite à la fois intolérante et disciplinée au -delà de leurs frontières. (…) Imaginez comme le monde musulman se sentirait mieux si La Mecque et Médine étaient dirigés par un Conseil représentatif tournant, issu des principales écoles et mouvements de l'Islam dans le monde au sein d'un État sacré islamique – une sorte de super Vatican musulman – où l'avenir de la foi serait débattu au lieu d'être arbitraire ment fixé* ».

Ce point est capital puisqu'il révèle la volonté de réformer l'Islam afin de l'adapter aux principes occidentaux. Une sorte « d'Islam des Lumières » élaboré au cœur de cet État sacré islamique permettrait de rayonner sur l'ensemble du monde musulman et de remodeler les esprits afin qu'ils épousent

pleinement la philosophie mondialiste[3]. Il est vrai que contrôler les esprits a toujours permis de contrôler les hommes. C'est d'ailleurs dans le même ordre d'idée que l'on retrouve ces mesures préconisées par la Fondation Bertelsmann, think tank allemand qui, dans ses travaux débattus dans le cadre des « Discussions de Kronberg » en 2002 et 2003 (*Europe, the mediterranean and the Middle East, strengthening responsibility for stabi lity and development* et *Die Zukunft der europäischen Politik im Nahen Osten nach dem Irak Krieg*), relève l'inadéquation de l'Islam à l'évolution du monde moderne et prône une refonte des mentalités et la remise en cause des frontières[4]. Ces recommandations allemandes soulignent aussi la convergence des buts à atteindre de part et d'autre de l'Atlantique pour refondre entièrement le Moyen-Orient. Il est vrai aussi que les concepts ethno-confessionnels développés par Ralph Peters cadrent parfaitement avec la vision ethniciste germanique.

Sur la côte du Golfe persique, c'est la province de Hassa dont la population est majoritairement chiite qui est détachée de l'Arabie Saoudite et intégrée à un « État chiite arabe », vestige d'un Irak littéralement explosé. L'application de cette mesure entraînerait la mort économique du royaume car c'est à cet endroit que se concentre l'essentiel de l'extraction des hydrocarbures autour de la triade Dammam-Dharhan-Al-Khobar. L'État chiite arabe verrait ses réserves pétrolières et gazières monter en flèche et deviendrait incontournable car, outre les vastes ressources de Hassa et de la production off-shore, il faudrait ajouter celles de la région de Bassora (ex Irak) et des provinces arabes iraniennes, détachées de Téhéran, riches en hydrocarbures jouxtant le Chatt el-Arab (Arabes chiites du Khouzistan et Arabes sunnites du Bouchir). De plus, Riyad

perdrait ses provinces du Sud (Jizrane, Najran et l'Assir) au profit du Yémen, territoires acquis en 1934 lors du Traité de Taëf, et qui ont conservé leur identité yéménite. Enfin, la curée sera complète avec l'octroi d'une façade maritime à la Jordanie, État pro-occidental, en arrachant à l'Arabie Saoudite les provinces de Tabouk et une partie du Jouf.

La destruction du royaume des Al Saoud affichée par la carte (« after ») de Ralph Peters n'est que la confirmation de projets élaborés au sein de certaines instances américaines. David Rigoulet-Roze, spécialiste du Moyen-Orient, dans son ouvrage « Géopolitique de l'Arabie Saoudite » (Éditions Armand Colin) le souligne clairement : « *Il y eut notamment la publication le 6 août 2002, par le Washington Post, d'un briefing qui a eu lieu le 10 juillet 2002 au Defense Policy Board* (DPB, ndlr : organisme de planification stratégique créé en 1985 par Donald Rumsfeld), *alors dirigé par le très influent Richard Perle, surnommé le Prince des ténèbres lorsqu'il officiait au Pentagone entre 1981 et 1987 sous l'administration Reagan. Au cours de ce briefing, l'Arabie Saoudite avait été qualifiée par Laurent Murawiec, un analyste du prestigieux centre de recherches stratégiques de la Rand Corporation, de pays ennemi. (…) Pire encore, Murawiec avait évoqué la légitimité de sanctions, dont le gel des avoirs saoudiens, voire… la scission de la province orientale du royaume renfermant ces gisements et ces réserves pétrolières qui font de l'Arabie le maître du quart des réserves d'or noir. (…) Quelque temps seulement après l'affaire Murawiec, c'était au tour d'un think tank proche des néoconservateurs, le Hudson Institute – dont Perle est membre, et où officie désormais Murawiec – de reprendre et de développer les idées avancées par le DPB. Était alors ouvertement évoqué un plan de démantèlement de l'Arabie Saoudite qui, en réalité, existe depuis la fin des années*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

alors s'appeler les États-Unis d'Europe »[23].

Cette vision défendue par W. Churchill était dans la ligne d'un Richard de Coudenhove-Kalergi dont le rôle après 1945 fut décisif. Dès 1947, il organisa un mémorandum auprès de groupes parlementaires européens appelant à l'établissement d'une « *fédération européenne dans le cadre des Nations Unies* »[24]. Le succès rencontré lui permit d'organiser une grande réunion, les 4 et 5 juillet 1947, à Gstaad (Suisse), où d'emblée, il annonça la couleur : « *Au cœur de l'Europe, nous nous sommes réunis en conspiration ouverte, pour employer un mot de H. G Wells. Le but de cette conspiration, c'est d'organiser immédiatement à travers l'Europe des majorités parlementaires assez fortes et assez stables pour imposer aux gouvernements l'exécution intégrale de notre programme : l'Union européenne dans le cadre de l'ONU* »[25]. Par la suite, Coudenhove a poursuivi son action qui a permis d'établir les « *Principes fondamentaux* » de la Paneurope stipulant la nécessité d'une « *Europe forte et politiquement unie* » et reconnaissant « *l'autodétermination des peuples et le droit des groupes ethniques au développement culturel, économique et politique* »[26]. Un tel engagement a trouvé sa récompense par l'attribution du Prix Charlemagne en 1950 qui honore ceux qui se sont engagés dans l'idéal européen. Dans son discours de remerciements[27], Coudenhove a rappelé son action décisive à la création du Conseil de l'Europe, la nécessité d'une « *constitution fédérale* » favorisant une unité de l'ensemble « *de l'Islande à la Turquie comme de la Finlande au Portugal* ». Soulignant le rôle des Anglo-Saxons, il a affirmé la nécessité de créer « *une union atlantique qui deviendrait une fédération à trois avec l'Empire britannique comme pont entre l'Amérique et l'Europe* ». C'était déjà l'annonce du bloc euro-atlantique avant

l'heure.

Parallèlement à cet engagement, un autre ardent euro-mondialiste s'activait, Jean Monnet (1888-1979). Au lendemain de la Première guerre mondiale, ce négociant en cognac avait noué des liens d'amitié avec des Américains influents comme Foster Dulles ou Averell Harimann. Mais c'est sa rencontre avec Félix Frankfurter, président de la Cour suprême de justice des États-Unis, en août 1940, qui lui permit de rencontrer l'ensemble des représentants politico-économiques outre-atlantique. Bénéficiant de ces relations haut placées (*Frankfurter's boys*)[28], Monnet a subi une influence décisive qui a déterminé les contours de l'Europe future. Comme le sou - ligne l'historien anglais, Lindsay Jenkins: « *Félix Frankfurter a été l'une des figures centrales dans la conception et dans la naissance de l'Union européenne* »[29]. Le lancement de la Communauté du charbon et de l'acier par Monnet, par exemple, fut le pendant français du New Deal dont l'élaboration doit son origine en grande partie au président de la Cour suprême de justice américaine[30]. Les liens entre Monnet et la classe politique améri-caine ont perduré, en particulier avec le président John Kennedy qui, dans une lettre du 23 janvier 1963, affirmait auprès du représentant français la nécessité d'une « *Amérique et d'une Europe unies capables de travailler dans un partenariat efficace afin de trouver des solutions à des problèmes urgents* (…) »[31]. Il est vrai que l'année précédente, le président américain avait prononcé un discours lors de la fête nationale, le 4 juillet 1962, dont les propos étaient un appel à une « *déclaration d'interdépendance* » entre les États-Unis et l'Europe: « *Nous ne regardons pas une Europe forte et unie comme une rivale, mais comme une associée* (…). *Les États-Unis sont prêts à souscrire à une déclaration*

d'interdépendance, que nous sommes en mesure de discuter avec une Europe unie des voies et des moyens de former une association atlantique concrète (…). *En recommandant l'adoption de la Constitution des États-Unis, Alexandre Hamilton disait à ses amis newyorkais de penser continentalement. Aujourd'hui, les Américains doivent apprendre à penser intercontinentalement* (…). *Car l'association atlantique dont je parle ne peut se tourner seulement vers l'intérieur, se préoccuper de sa propre prospérité et de ses propres progrès. Elle doit servir de noyau à l'union finale de tous les hommes libres* »[32]. Depuis cette fameuse Déclaration, les piliers européen et américain se sont développés afin de permettre cette association ardemment souhaitée par de nombreux adeptes du mondialisme.

II. Les deux piliers de l'atlantisme

De part et d'autre de l'Atlantique, il se met en place deux piliers appelés à se rejoindre: l'Union européenne et la Communauté Nord-américaine.

Si rien ne vient entraver le développement de l'Union européenne comme, par exemple, une crise de l'euro, celle-ci est destinée à constituer un pôle politico-économique doté de prérogatives variées: communautarisation de tous les secteurs politiques majeurs, parlementarisation complète, propres ressources financières, etc. Ces divers éléments ne sont qu'une strate de cette construction entamée depuis la signature du Traité de Rome en 1957. En effet, les soubassements mis en place progressivement consistent à enraciner des principes fédéralo-ethno-régionalistes permettant de déstructurer puis de restructurer le « corps européen »: la régionalisation (chartes de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

évoquent un « dollar nord- américain » (*North american dollar*, NAD). La création de l'Améro est aussi une tentative pour sauver le système monétaire américain en perdition.

45. Robert A. PASTOR, *Toward a North American Community*, Washington, Institute for International Economics, août 2001, p. 111 et suivantes.

46. *From alliance to coalitions – the future of transatltantic relations*, Gütersloh, Bertels mann Foundation Publishers, 2004, p. 34.

47. *Ibid*., p. 14.

48. http://ec.europa.eu/comm/external_relations/us/economic_partnership/declara -tion_1990.htm

49. http://ec.europa.eu/comm/external_relations/us/new_transatlantic_agenda/ind

50. http://ec.europa.eu/comm/external_relations/us/action_plan/index.htm

51. http://www.tpnonline.org/business.html

52. http://www.tpnonline.org/opportunity.html

53. http://www.tpnonline.org/achievements.html

54. http://ec.europa.eu/comm/external_relations/us/new_transatlantic_agenda/ind

55. http://ec.europa.eu/comm/external_relations/news/barroso/sp05_622.htm

56. *Deep integration, how transatlantic markets are leading globalization*, Published jointly by Center for Transatlantic Relations, John Hopkins University, Paul H. Nitze School of Advanced International Studies et Centre for European Policy Studies, 2005.

57. Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen, *Un partenariat UE/États-Unis renforcé et un marché plus ouvert pour le XXI*^{e} *siècle*, COM(2005) 196 final, Bruxelles, 18 mai 2005. Comme le souligne le rapport, le volume total des échanges UE-États-Unis de biens et de services atteint près de 600 milliards d'euros en 2003. Les investissements directs étrangers (IDE) représentent, en 2003, 1 400 milliards d'euros d'investissements bilatéraux (766 milliards d'euros IDE européen aux États-Unis et 640 milliards d'euros d'IDE américain en Europe), p. 6.

58. *Ibid*., pp.2-21.

59. Rapport sur les relations économiques transatlantiques UE-États-Unis (2005/2082 (INI)), Commission du commerce international, FINALA6-0131/2006, rapporteur Erika Mann, 20 avril 2006.

60. *Ibid*., p. 7.

61. http://www.tpnonline.org/pdf/1203Outreach.pdf

62. http://www.tpnonline.org/who.html

63. Parmi les autres organismes euro-américains œuvrant à l'unité atlantique, il faut relever le *Transatlantic Business Dialogue* (TABD). Lancé en 1995, il a pour objectif de ren forcer les liens de la communauté d'affaires transatlantique (marché des capitaux, l'OMC,…) avec Bruxelles et Washington. Le *Transatlantic Consumer Dialogue* (TACD), lancé en 1998, traite des thèmes de la propriété intellectuelle, du commerce électronique, … Le *Transatlantic Environment Dialogue* (TAED) s'occupe de la biotechnologie ou encore des problèmes environnementaux. Enfin, le *Transatlantic Labour Dialogue* (TALD), lancé en 2001, traite de la coopération entre les milieux syndicalistes de part et d'autre de l'Atlantique.

64. http://ec.europa.eu/comm/external_relations/us/intro/index.htm

65. http://www.europarl.europa.eu/intcoop/tld/what_is/history_en.htm

66. http://www.europarl.europa.eu/intcoop/tld/steering_committee/members/defa Depuis début 2007, le nouveau président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen est le Polonais Jacek Saryusz-Wolski.

67. http://www.europarl.europa.eu/members/public/yourMep/view.do?name=Brok&partNumber=1&language=FR&id=1263

68. http://www.tpnonline.org/who.html

69. Rapport sur l'amélioration des relations entre l'Union européenne et les États-Unis dans le cadre d'un accord de partenariat transatlantique (2005/2056(INI)), 8 mai 2006, Commission des Affaires étrangères, Final A6-0173/2006, rapporteur : Elmar Brok.

70. *Ibid*., p. 13.

71. Résolution du Parlement européen sur les relations transatlantiques, 13 janvier 2005, P6_TA(2005)0007, Strasbourg ; résolution du Parlement européen (9 juin 2005) en vue de la réussite du sommet UE-États-Unis qui se tiendra le 20 juin 2005 à Washington DC, P6_TA (2005) 0238, Strasbourg et

Communication de la Commission au Conseil, au Parlement euro péen et au Comité économique et social européen, *Un partenariat UE/États-Unis renforcé et un marché plus ouvert pour le XXIe siècle*, COM (2005) 196 final, Bruxelles, 18 mai 2005 (voir note 55). Par la suite, un autre texte intitulé « Résolution du Parlement européen sur l'amélioration des relations entre l'Union européenne et les États-Unis dans le cadre d'un accord de partenariat transatlantique » (2005/2056(INI)) a été adopté par le Parlement euro péen, le 1er juin 2006, A6-0173/2006. Il récapitule les textes politico-économiques présentés ci-dessus.

72. *From alliance to coalitions – the future of transatlantic relations, op. cit.*, p. 41.

73. La volonté de créer un pôle européen politiquement uni conduit à préparer un siège permanent au Conseil de sécurité pour l'UE. C'est le rapporteur, l'Allemand Armin Laschet, qui s'est chargé d'élaborer un texte dans ce sens. *Rapport sur les relations entre l'Union euro péenne et l'organisation des Nations Unies* [2003/2049(INI)], rapporteur Armin Laschet, 16 décembre 2003. Le rapport a été adopté par le Parlement européen le 29 janvier 2004 (367 voix pour, 62 voix contre et 4 abstentions).

74. La présidence allemande de l'Union européenne de janvier à juin 2007 sous la direc tion de la chancelière Angela Merkel accélère le programme édicté par les milieux d'affaires euro-américains. L'objectif déclaré d'aboutir à un bloc euro-atlantique pour 2015 se fait de plus en plus visible. Lors du sommet entre l'Union européenne et les États-Unis, le 30 avril 2007 à Washington, il a été signé l'accord « Ciel ouvert » (*Open sky*) permettant la création d'un marché aérien transatlantique unique. Il autorise les compagnies aériennes américaines et européennes à desservir chaque ville des 27 États membres de l'UE et des États-Unis à partir du 30 mars 2008. À l'origine, cet accord fut approuvé à Bruxelles, le 2 mars 2007, par les délégations de l'UE et des États-Unis et adopté par le Parlement européen sous le titre « Résolution du Parlement européen du 14 mars 2007 sur la conclusion de l'accord sur les services aériens entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part » (P6_TAPROV(2007)0071). Par ailleurs, ce sommet a abouti à la création d'un « Conseil économique transatlantique » chargé d'harmoniser la réglementation et les normes de l'industrie pharmaceutique, de l'automobile, des marchés publics ou de la propriété intellectuelle de part et d'autre des rives de l'Atlantique. Ce conseil économique transatlantique est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

CHAPITRE XVII

L’histoire cachée des relations franco-américaines

Lors de sa visite aux États-Unis, Nicolas Sarkozy prononça un discours, le 12 septembre 2006, à la *French American Foundation* (FAF, la « Fondation franco-américaine »). Rappelant la nécessité de « *rebâtir la relation transatlantique* (…) et de favoriser *la constitution d’une Europe politique forte et influente sur la scène internationale* »[1], le prétendant à l’Élysée a dû ravir par ces propos les dirigeants de cette Fondation largement méconnue. L’étude de celle-ci est pourtant profitable afin de mieux saisir les liens, ô combien étroits, qui lient les élites franco-américaines.

La FAF doit son origine aux actions de trois éminents américains[2] : James G. Lowenstein, membre entre autres du *Council on Foreign Relations* (le CFR) où s’élabore la politique étrangère des États-Unis et dont l’équivalent britannique est le *Royal Institute of International Affairs* (RIIA dit Chatham House) ; James Chace, directeur de la rédaction de *Foreign Affairs*, revue du CFR et de Nicholas Wahl, professeur de science politique et fin connaisseur de la classe dirigeante française lui permettant des contacts, en particulier, avec le Général de Gaulle et Michel Debré. S’appuyant dans les années 1970 sur tout un réseau[3] des milieux politiques, des affaires, de la presse et universitaires français, comme Olivier Chevrillon, un des fondateurs de la revue le Point ; Pierre Jouven, président de Péchiney ; Jean-Louis Gergorin (futur membre du comité exécutif d’EADS) et Thierry de Montbrial (futur président de

l'Institut français des relations internationales, l'IFRI) co-dirigeant à l'époque le Centre d'analyse et de prévision (le CAP) du ministère des Affaires étrangères de 1973 à 1984, ils obtinrent l'appui officiel de Valéry Giscard d'Estaing. Ce dernier, lors d'un dîner à l'ambassade de France aux États-Unis, annonça la création d'une double Fondation franco américaine, le 18 mai 1976, en accord avec le président américain Gerald Ford et le secrétaire d'État Henry Kissinger[4]. Ainsi, la *French American Foundation* (la FAF) vit le jour avec un siège à New-York[5] et l'autre à Paris[6]. Comme le rappellent les textes officiels : « *L'objectif de la Fondation franco-américaine est de renforcer la relation franco-américaine considérée comme un élément essentiel du partenariat transatlantique* »[7]. Pour accomplir cet idéal, les bonnes fées de la finance, de la grande presse, de l'université et de la politique se sont pressées autour du tout nouvel institut. Les grâces ont été particulièrement abondantes.

En effet, la branche américaine a bénéficié d'appuis inestimables. Il n'est pas possible de nommer l'intégralité des dirigeants et des contributeurs financiers en raison de la liste impressionnante des participants. Cependant, on peut relever parmi les membres anciens et nouveaux en 2007: John D. Negroponte, plusieurs fois ambassadeur et dont la dernière nomination s'est déroulée à Bagdad; membre du CFR et à la tête du *Director of National Intelligence* (DNI)[8], il a été un des présidents de la FAF de New York ; Ernest-Antoine Sellière, ancien président du patronat français et européen (le MEDEF et l'UNICE) ; les anciens ambassadeurs américains en France, Félix G. Rohatyn, et François Bujon de l'Estang à Washington[9] ; ou encore l'actuel président de la FAF de New York, Nicholas Dungan dont les activités se sont déployées au

sein de la très atlantiste *Chatham House*[10]. Par ailleurs, les appuis financiers ne manquent pas puisqu'on peut relever des noms prestigieux comme David Rockfeller, fondateur de la Trilatérale et président honoraire du CFR ; Franck Carlucci, ancien secrétaire adjoint à la CIA et ancien secrétaire à la défense du président Reagan, il a été le directeur du très puissant Groupe Carlyle. Cette société d'investissements américaine est très impliquée dans l'industrie de la défense tout en étant proche de l'administration Bush. Enfin, nous pouvons relever parmi les contributeurs : EADS, l'Oréal USA ou encore la Société Générale[11].

La FAF française n'a pas à rougir de sa jumelle new-yorkaise. Dirigée au début par le président de Péchiney jusqu'en 1982, Pierre Jouven, la Fon dation est présidée depuis 1997 par Michel Garcin[12], Directeur général de *Hervé Consultants* (spécialiste en accompagnement d'entreprises). Le Conseil de surveillance[13] réunit EADS France, BNP Paribas, la Caisse des dépôts et des représentants, comme Yves de Gaulle (secrétaire général de Suez), Jean-Louis Gergorin (vice-président de la coordination stratégique chez EADS, mais dont les activités ont cessé avec l'affaire Clears-tream) ou Marwan Lahoud, PDG du leader européen dans le secteur des missiles MBDA dont EADS est actionnaire à 37,5 % et dont le frère, Imad Lahoud, a connu quelques démêlées judiciaires en liaison avec Jean-Louis Gergorin lors de l'affaire Clearstream. Enfin, nous pouvons ajouter que la FAF française est soutenue par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'éducation nationale ou encore l'Institut d'Études politiques de Paris[14].

Cependant, l'action de la FAF est encore plus considérable en raison de sa capacité à recruter des personnes appelées à occuper de hautes fonctions. C'est dans le programme intitulé

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

in Theory and History of Architecture Columbia University

Kori N. Schake (2001)
Director for Defense and Strategy Requirements, National Security Council

Juan Sepulveda (1998)
Executive Director The Common Enterprise

James Simmons (2003)
Managing Partner and Founder Arrakis Capital Partners

Calvin Sims (2004)
Editorial Producer New York Times Television

James M. Shannon (1981)
Senior Vice President, General Counsel National Fire Protection Association

Lisa Simpson, MB, BCh, MPH (1994)
Professor of Pediatrics University of South Florida

Anthony A. Smith (1981)
Former President French-American Foundation

Jonathan H. Spalter (1994)

John A. Thain (1999)
Chief Executive Officer New-York Stock Exchange

Ian Thomas (2004)
Vice President – UK Business Development The Boeing Company

John K. Tien (1999)
Lieutenant Colonel, U.S. Army

Wayne Tuan (2001)

Professor of Constitutional Law Washington College of Law American University

Steven Rattner (1995)
Managing Principal Quadrangle Group LLC

Joe Ritchie (1989)
Professor, Knight Chair in Journalism Florida A § M Univerity

Kevin Ryan (2003)
Chief Executive Officer Doubleclick, Inc.

ChristopherM. Schroeder (1998)
Vice President, Strategy The Washington Post Company

Michael Woo (1994)
Director of Los Angeles Program Local Initiatives Support Corporation

Melinda Yee Franklin (2000)
Managing Director The Siena Group

James Thomas (2005)
Deputy Assistant Secretary of Defense for Plans and Acting Deputy Assistant Secretary of Defence for Strategy

Robert C. Treuhold (1998)
Managing Partner Shearman § Sterling

Cynthia Tucker (1994)
Editorial Page Editor The Atlanta Journal-Constitution

William F. Wechsler (2001)
Vice-President Greenwich Associates

J. Robinson West (1981)

Ziff Brothers Investments

Fidel Vargas (1996)
Former Mayor of Baldwin Park, CA

Steven Weisman (1981)
Member, Editorial Board The New York Times

Katherine Weymouth (2003)
Director, Advertising Sales The Washington Post

Lee Wolosky (2005)
Partner Boies, Schiller § Flexner, LLP

Chairman PFC Energy

Isabel Wilkerson (1994)
The New-York Times

Kent Wong (1996)
Director Center for Labor Research and Education

Phoebe Yang (2005)
Vice President for Business Development and Strategy Discovery Communications, Inc.

Robert Zoellick (1994)
United States Trade Representative

Membres des Youngs leaders français et américains sélectionnés en 2006

Elizabeth Alderman
Business Editor International Herald Tribune

Serena Koenig
Instructor in Medicine Harvard Medical School

Marie Lajus
Commissaire principal Préfecture de police

Frédéric Lemoine
Président du Conseil de Surveillance Areva

Roland de la Brosse
Chief Executive Officer Plasto

Najat Belkacem
Président de la Commission culturelle Région Rhône-Alpes

Gina Bianchini
Co-founder and CEO Ning, Inc

Matt Blunt
Governor State of Missouri

Celina Realuyo
Director of Counterterrorism Finance Programs, US. Department of State

Camille Morineau
Conservatrice aux Collections contemporaines, Musée National d'Art moderne, Centre Georges Pompidou

Jan Crawford Greenburg
Correspondent ABC

Mary-Elise Sarotte
Tenured University Lecturer, St. John's College, Cambridge University

Art Hall
City Council Member City of San Antonio

Raymond Jefferson
Leadership and Organization Practice McKinsey Consulting

Adam Kaplin
Assistant, Professor, Department of psychiatry, Johns Hopkins University School of Medicine

Laurent Wauquiez
Député UMP de Haute-Loire

Source : French-American Foundation (2007).

---

1. http://www.u-m-p.org/site/index.php/ump/s_informer/discours/deplacement_de_nicolas_sarko

2. http://www.frenchamerican.org/board_directors.html

3. http://www.french-american.org/srt/extra/flb/minisite/show?location.id:=1198&id:=60

4. http://www.frenchamerican.org/pdf/faf%20-%20catalog%20printer.pdf

5. www.frenchamerican.org

6. www.french-american.org

7. http://www.frenchamerican.org/statement.html

8. Jusqu'au 4 janvier 2007, John D. Negroponte a supervisé l'ensemble des services de renseignement des États-Unis (Voir conclusion, p. 214).

9. http://www.frenchamerican.org/board_directors.html

10. http://www.frenchamerican.org/about_president.html

11. http://www.frenchamerican.org/contributors.html

12. http://www.french-american.org/srt/extra/flb/minisite/show?location.id:=1338&id:=36

13. http://www.french-american.org/srt/extra/flb/minisite/show?location.id:=1338&id:=35

14. http://www.french-american.org/srt/extra/flb/minisite/show?location.id:=1338&id:=68

15. *Rapport d'étude pour le ministère des Affaires étrangères*, analyse du processus de sélection des Young Leaders français pour la période 1981-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

CHAPITRE XX

Les atouts particuliers de l’économie allemande

Parler de l’économie allemande, c’est aligner une série de chiffres impressionnants. Les références les plus complètes du ministère de l’économie berlinois datent de 2005 et soulignent de nombreuses performances. Affichant 786,1 milliards d’euros d’exportations et 160,5 milliards d’excédents commerciaux, l’Allemagne s’affirme comme la première puissance exportatrice face aux États-Unis (728 milliards d’euros) et à la Chine (612 milliards d’euros). À titre de comparaison en 2005, la France exporte pour 356 milliards d’euros mais présente un déficit extérieur de 26 milliards. Ces chiffres soulignent aussi le déséquilibre profond entre les économies de part et d’autre du Rhin interdisant toute relation d’égal à égal dans le prétendu couple franco-allemand. Même si l’économie allemande avance ses pions partout sur la planète, l’Europe reste le premier secteur du dynamisme germanique. Pour l’Allemagne, l’Europe (Russie comprise) entre pour 73,1 % dans son commerce extérieur, 61,4 % pour les États de l’Union européenne et 41,7 % pour les États de la zone euro, l’Asie étant le deuxième partenaire commercial avec 13,6 %. L’Allemagne se caractérise par de fortes exportations industrielles à hauteur de 42 % (18,1 % pour l’automobile, 13 % pour les machines outils et 10,8 % pour l’électronique). L’ensemble de ces performances permet à ce pays d’atteindre la première place en matière d’exportations mondiales (9,6 %), suivi des États-Unis (8,9 %) et de la Chine (7,5 %). Inversement, les États-Unis occupent la première place pour les importations (16,5 %), suivis de l’Allemagne (7,4 %)

puis de la Chine (6,3 %). Depuis la chute du mur de Berlin, l'Europe centrale et orientale représente un nouvel eldorado pour l'économie allemande qui voit ses exportations bondir en 2005 : 35,8 milliards d'euros (+ 16,3 % par rapport à 2004) et les importa tions 32,3 milliards d'euros (+ 25 % par rapport à 2004).

Derrière ce catalogue largement positif[1], la politique économique allemande consiste à renforcer sa présence dans tout l'Est européen. Depuis les années 1990, cet enracinement dans les pays de la *Mitteleuropa* et la Russie s'accompagne d'un atout qui fait défaut aux autres concurrents de l'Allemagne, les restes de la diaspora germanique. Après 1945, des millions d'Allemands ont été refoulés d'Europe centrale vers la mère patrie tandis que les populations germaniques de Russie étaient déportées au Kazakhstan et en Sibérie occidentale dès 1941. Durant la guerre froide, les restes de cette communauté ont perduré pour, ensuite, rejoindre, pour beaucoup d'entre eux, l'Allemagne réunifiée. Littéralement appelés « émigrés tardifs » (*Spätaussiedler*), plus de deux millions de personnes ont retrouvé le pays de leurs ancêtres. Cependant, dès 1990, Berlin a apporté une aide financière et matérielle afin de fixer ces populations allemandes dans tout l'Est européen. En 2007, on estime qu'environ 600 000 Allemands (de nationalité polonaise, hongroise,…) vivent en Europe centrale tandis qu'ils sont autour de 800 000 à vivre en Russie et au Kazakhstan. Pour l'Allemagne, ces minorités sont un atout certain car elles constituent des relais de l'industrie germanique. L'exemple du Kazakhstan est probant.

Ce pays situé sur la route de la soie et riche en pétrole compte 220 000 citoyens kazakhs germanophones. Dès 1997, il s'est créé la « société germano-kazakh » (*Deutsch-Kasachische*

Gesellschaft, DKG) sous la direction de la député socialiste Hedi Wegener et de la présidence d'honneur du fossoyeur de la Yougoslavie, l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Helmut Kohl, Hans-Dietrich Genscher. Cette société bénéficiant d'appuis financiers d'entreprises et de banques comme Siemens ou la *Commerzbank*, poursuit l'objectif de tisser des liens politico-économiques avec le Kazakhstan en s'appuyant entre autres sur la minorité allemande du pays. Ayant bénéficié de 60 millions d'euros d'aides diverses de la part de Berlin depuis 1992, cette minorité s'est constituée en un « Conseil des Allemands » sous la direction du germano-kazakh Alexander Dederer. Ce Conseil fait partie intégrante de l'Union fédéraliste des communautés ethniques européennes (UFCE), institut promouvant l'émancipation des ethnies en Europe et soutenus financièrement par l'Allemagne. Dès mars 2004 et suite à la visite du chancelier Schröder, il s'est mis en place une « Association germano- kazakh des entrepreneurs » (*Deutsch-Kasachstanischer Assoziation der Unter nehmer*, DKAU) soutenue par les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères allemands et dont le président kazakh s'appelle… Alexander Dederer. L'Allemagne dispose ainsi d'un lien direct et inestimable lui permettant d'asseoir son influence économique dans ce territoire d'Asie centrale. Cette DKAU compte aussi un directeur commercial et citoyen allemand, Alexander Schröder, expert de la *Centrum für Internationale Migration und Entwicklung* (Centre du développement et des migrations internationales, le CIM) dont le siège est à Francfort. Fort d'un budget total de 39 millions d'euros et de 700 experts en 2006, le CIM dispose de 9,1 millions d'euros et de 172 représentants pour l'Europe centrale et orientale. L'objectif de ce centre en liaison avec d'autres organismes industriels outre- Rhin est de former aux techniques modernes des experts chargés de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Conclusion

En politique, tout a été inventé. C'est pourquoi, se fondant sur l'expérience du passé, il s'avère nécessaire qu'« *en matière d'État, il faut prévoir et pénétrer de loin les affaires et ne pas appréhender tout ce qui paraît formidable aux yeux* », comme se plaisait à le répéter le cardinal de Richelieu. Un siècle plus tard, un autre politique français, le cardinal de Bernis, résumait la chose d'une manière plus concise : « *Il faut tout calculer et ne pas tout craindre* ». Les différents sujets évoqués dans cet ouvrage soulignent une tendance de fond: l'émergence d'une gouvernance mondiale. Ce vieux rêve babélien a connu plusieurs étapes. Cependant, la chute du mur de Berlin a été un tournant décisif car il a permis le recyclage des élites communistes dans les structures euro-atlantiques. Il suffit d'évoquer le cas du commissaire européen dans l'équipe de José-Manuel Barroso, l'Estonien Siim Kallas, chargé des affaires administratives, d'audit et de la lutte antifraude. Membre du parti communiste de l'Union soviétique de 1972 à 1990, il travailla en pleine période brejnévienne au ministère des finances de la République socialiste soviétique d'Estonie de 1975 à 1979, puis fut directeur de la Caisse d'épargne de 1979 à 1986, c'est-à-dire à des postes clefs. En tout cas, la reconversion d'un très grand nombre d'apparatchiks communistes s'est déroulée comme une fleur. Il est vrai aussi que le sabir utilisé par la Commission européenne ne doit pas trop dépayser les nouveaux entrants puisqu'ils peuvent traiter de sujets élaborés par le système dont les appellations comme « les objectifs stratégiques quinquennaux » rappellent sûre ment des souvenirs soviétophiles de jeunesse. En fait, ces nouveaux venus passent d'un Empire à un autre car l'Union européenne en formation

acquiert un statut impérial. Le Président de la Commission, José-Manuel Barroso, ne s'est pas gêné pour le reconnaître lors d'une conférence de presse le 10 juillet 2007 : « *Parfois, j'aime comparer l'Union européenne en tant que création, à l'organisation des empires. Nous avons la dimension de l'Empire, mais il y a une grande différence. Les empires ont été habituellement bâtis par la force avec un diktat imposant, du centre, sa volonté aux autres. Maintenant ce que nous avons est le premier « Empire non impérial ». Nous avons 27 pays pleinement décidés à fonctionner ensemble et à mettre en commun leur souveraineté. Je crois que c'est une grande construction dont nous devrions être fiers. Au moins, nous, à la Commission, nous en sommes fiers* »[1].

Dans cette affirmation, le Président de la Commission est soit parfaite ment inconscient, soit d'un total cynisme. En effet, sachant qu'environ 80 % des directives adoptées par l'Assemblée nationale viennent de Bruxelles, on peut constater le rôle incontournable de cette entité supranationale imposant sa marque. N'est-ce pas la caractéristique essentielle d'un Empire, même si cette affirmation de Barroso n'exclut pas l'idée que la construction européenne est plus proche d'un Empire sous influence, plus précisément celui du monde anglo-saxon. À cela, il faut ajouter tous les textes européens, plus exactement germano-européens, imposant des principes régionalistes, ethnicistes, d'aménagement du territoire, de coopération transfrontalière, d'eurorégions, etc., qui, à terme, aboutiront à une véritable révolution poli tique et économique du vieux continent. Tous les peuples européens sont et seront de plus en plus victimes de ces bouleversements géopolitiques avec leurs conséquences sociales. Même si la classe politique allemande joue un rôle majeur en liaison avec le monde anglo-saxon, il faut

établir une distinction entre les dirigeants de ces pays et les peuples allemand, anglais et américain qui seront autant victimes que les autres. Pour les élites atlantistes, l'avenir de l'Union européenne est inséparable de celui de l'Union nord-américaine, cette dernière devant s'imposer afin de réunir en un seul bloc politique, économique et militaire le continent d'Amérique du Nord. Le colonel House émettait déjà ce vœu d'union dans son livre prophétique « *Philip Dru, administrator* » en 1912. Comme il l'écrivait lui-même, le héros de son idéal politique devait obtenir un pouvoir total lui permettant d'instaurer un régime au sein duquel « *la propriété et les vies de chacun sont désormais aux mains d'un seul homme* ». Cet idéal a déjà pris corps au cours du XX^{e} siècle. En effet, des régimes dictatoriaux comme le nazisme, le fascisme et le communisme ont imposé des modèles donnant les pleins pouvoirs à un dirigeant suprême. Ces dictatures ont été d'excellents laboratoires. Cependant, cette construction politique a été largement promue par un homme dont les influences se font encore sentir en ce début de XXI^{e} siècle : Carl Schmitt (1888-1985).

Les influences philosophiques

Auteur de nombreux ouvrages comme *De la dictature* (1921), *Théologie politique* (1922), *La notion du politique* (1932), ce juriste allemand combat tait la République de Weimar jugée trop timorée en raison de son parlementarisme et de son régime de partis. Il adhère au parti national-socialiste en 1933, devenant son conseiller juridique. S'inspirant en partie des travaux du philosophe anglais, Thomas Hobbes (le Léviathan), sa pensée politique repose sur le concept « ami-ennemi » donnant à l'auto-rité en charge du pouvoir le but de cibler des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Cette montée en puissance de l'exécutif américain a pris un tour radical avec l'adoption de textes accroissant largement les pouvoirs du président des États-Unis dans une situation d'urgence. Le 17 octobre 2006, le président Bush a signé le « *John Warner National Defense Authorization Act for Fiscal Year 2007* » (NDAA07)[19] adopté à une large majorité par le Congrès des États-Unis. Ce texte remet complètement en cause l'*Insurrection Act* et le *Posse Comitatus Act* puisque le NDAA07 présente des dispositions permettant aux autorités militaires, sur ordre du président des États-Unis, d'as sumer le contrôle de la politique générale au niveau fédéral et des États fédérés. Cette donnée fondamentale est particulièrement définie dans le paragraphe 1076 (Sec. 1076) du NDAA07[20]. Ce texte permet clairement l'intervention des forces armées[21] lors d'importants cas d'urgences publics (terrorisme, désastre naturel, violences urbaines, conspiration au sein du pays,…). Accordant les pleins pouvoirs au Prési-dent et au vice-président, il ouvre la porte à des abus en tout genre où régnera l'arbitraire en liaison avec le renouvellement *ad æternum* du *Patriot Act* du 9 mars 2006. Cependant, ce document est complété par une directive signée en mai 2007 par le Président Bush: *National Security and Homeland Security Presidential Directive*. Cette dernière se subdivise en deux branches : *National Security Presidential Directive/NSPD 51* et *Homeland Security Presidential Directive/HSPD 20*[22]. En fait, ces deux textes s'harmonisent avec le paragraphe 1076. Les NSPD 51 et HSPD 20 permettent dans une situation d'urgence (terrorisme, crise économique grave, fonctions gouvernementales déstabilisées,…) l'instauration de la loi martiale en liaison avec le Département de la sécurité intérieure (*Department of Homeland Security*). Ceci est particulièrement affirmé dans les paragraphes

soulignant la nécessité du « *Conti nuity of Government* » (« Continuité du gouvernement », COG) donnant les pleins pouvoirs à l'exécutif afin d'assurer la mise en œuvre des mesures jugées nécessaires (*Continuity of Operations*, COOP), le tout permettant au gouvernement des États-Unis d'assurer la continuité de l'État (*Enduring constitutional government*, ECG). Ce dernier élément précise que le Président des États-Unis coordonne l'exécutif, le législatif et le judiciaire[23]. Comme le souligne le texte: « *Le Président dirigera les activités du gou vernement fédéral afin d'assurer le caractère constitutionnel du gouverne ment* »[24]. N'est-ce pas la victoire posthume de *Philip Dru : administrator* ? En tout cas, ces mesures sont dans la continuité de celles lancées immédiatement après les événements du 11 septembre 2001. Le drame du 11 septembre a ouvert une porte permettant la mise en œuvre rapide du *Patriot Act* et du *Homeland Security Act*. Par la suite, les directives adoptées en 2006 et 2007 sont encore suspendues. Bien entendu, celles-ci ne sont pas là pour la décoration. Ces textes sont faits pour être appliqués un jour ou l'autre. La signature par le Président Bush, le 17 juillet 2007, d'un décret intitulé « *Bloquer les biens de certaines personnes qui menacent les efforts de stabilisation en Irak* »[25] autorisant l'arrestation d'individus trop rebelles à la politique gouvernementale et la confiscation de leurs biens, cadre avec la mutation institutionnelle en cours aux États-Unis. Pour réussir ce basculement, un événement majeur doit se produire pour justifier leur application. Ainsi, la boucle sera bouclée. Avec de telles mesures, les États-Unis filent droit vers une dictature aux apparences démocratiques. Finalement, il ne reste plus qu'à allumer la mèche d'une bombe aux effets dévastateurs.

La contamination américaine dans les États de l'Union européenne

Les volontés acharnées de créer une Union atlantique entre l'Ancien et le Nouveau Monde obligent à une harmonisation des deux pôles. Par conséquent, le renforcement de l'exécutif unitaire aux États-Unis doit prendre le même chemin dans les États de l'Union européenne. C'est le principe de duplication. On observe une évolution générale tendant à renforcer l'exécutif dans le cadre d'un état d'urgence permanent. En raison de sa lutte contre le terrorisme, l'*habeas Corpus*[26], fierté de la justice anglo-saxonne, prend des coups. Ainsi, le *Criminal Justice Act* (Loi sur la justice pénale) de 2003 « *impose des peines obligatoires et minimales et réduit la capacité des juges à adapter la sanction aux cas particuliers* » tandis que l'*Enquiries Act* de 2005 (Loi sur les procédures) « *limite l'indépendance des juges nommés pour prendre en charge la direction des enquêtes, cela en autorisant les ministres à choisir les éléments de preuve qui pourront être ou non rendus publics* »[27]. Le renforcement du pouvoir exécutif anglais, malgré l'échec du *Legislative and Regulatory Reform Bill* de 2006 (projet de loi sur la réforme de la réglementation et de la législation), a fait dire au journaliste Henry Porter que le Premier ministre Tony Blair déstabilisait « *la constitution, la tradition de souveraineté parlementaire, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les droits de la personne et la relation complexe entre l'individu et l'État* »[28].

Le phénomène se répète en Allemagne où le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'Angela Merkel, Wolfgang Schäuble, ne fait pas mystère de sa volonté de modifier la constitution afin de mieux combattre le terrorisme dans un

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Table des matières

Remerciements

Avant-propos

I. Vers une assemblée transatlantique
II. La paneurope au service du mondialisme.
III. Vers la communauté Nord-américaine
IV. L'évolution régionale de l'Espagne
V. Jacques Bainville, un modèle pour comprendre l'avenir
VI. La Flandre sur le chemin de l'indépendance
VII. Vers une Europe kosovare.
VIII. Genèse des relations entre le monde musulman et l'oligarchie euromondialiste.
IX. La duplicité de la politique allemande dans la crise irakienne
X. Le numérique pour démembrer les États européens.
XI. Ce nouveau monde qui se prépare
XII. L'interdépendance euro-américaine.
XIII. Frontières de sang au Moyen-Orient.
XIV. L'architecture du bloc euro-atlantique : la communauté politique et le marché transatlantique sans entraves en faveur du Nouvel Ordre Mondial.
XV. L'Écosse sur la voie de l'indépendance
XVI. La fragmentation de la France a commencé.
XVII. L'histoire cachée des relations franco-américaines
XVIII. La babélisation en marche
XIX. Le pont de l'Atlantisme
XX. Les atouts particuliers de l'économie allemande
XXI. La France québécoise
XXII. L'Union méditerranéenne : une histoire ancienne

Conclusion

Texte officiel permettant l'instauration d'une dictature aux États-Unis.

Index

En dehors du chapitre VIII, les différents textes regroupés et mis à jour dans ce livre ont été publiés par ailleurs :

Chapitre I *B.I* n° 97, mars 2005

Chapitre II *B.I* n° 103, octobre
Chapitre III *B.I* n° 104, novembre 2005
Chapitre IV *Action française*, novembre 2005
Chapitre V *Action française*, mars 2006
Chapitre VI *Jeune France*, mars 2006
Chapitre VII *Monde § Vie*, mars 2006
Chapitre IX *Jeune France*, mai 2006
Chapitre X *Forum pour la France*, mai 2006
Chapitre XII *B.I* 111, juin 2006
Chapitre XIV *B.I* n° 113, septembre 2006
Chapitre XV *Monde § Vie*, janvier 2007
Chapitre XVI *Forum pour la France*, février 2007
Chapitre XVII *Observatoire de l'Europe*, mars 2007
Chapitre XVIII *Monde § Vie*, n° 778, avril 2007
Chapitre XIX *Monde § Vie*, n° 779, mai 2007
Chapitre XX *Monde § Vie*, n° 781, juin 2007
Chapitre XXI *Monde § Vie*, n° 782, juillet 2007
Chapitre XXII *Monde § Vie*, n° 783, septembre 2007

ANNEXES

nnexe 1. Mémorandum de Richard de Coudenhove-Kalergi adressé aux grandes puissances.
Source : Union paneuropéenne.

nnexe 2. Plan de défense présumé de Bagdad livré par les services de renseignements allemands.
Source : *New York Times*, 27 février 2006 et le *Spiegel*, mars 2006.

nnexe 3. Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Source : www.euroregion-epm.org/ve_mapping.html

nnexe 4. Recomposition du Moyen-Orient : situation en 2006.
Source : Armedforcesjournal (AFJ), juin 2006.

nnexe 5. Recomposition du Moyen-Orient : modifications proposées.
Source : Armedforcesjournal (AFJ), juin 2006.

nnexe 6. Eurorégion adriatique Source : www.adriaticeuroregion.org

Achevé d’imprimer le 4 juin 2014
sur les presses de
La Manufacture - Imprimeur – 52200 Langres
Tél. : (33) 325 845 892
N° imprimeur : 140461 - Dépôt légal : mai 2013
Imprimé en France

Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
537/2013